Taulé

TAULÉ INFO

N°124 JANVIER 2019
Prochaine parution : 30/01/19
Tél. 02 98 67 11 14
Fax 02 98 79 01 82
mairie@commune-taule.fr
www.commune-taule.fr
du lundi au jeudi :
08h30 – 12h00 / 13h30 – 17h30
vendredi :
08h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00
samedi : 08h30 – 12h00

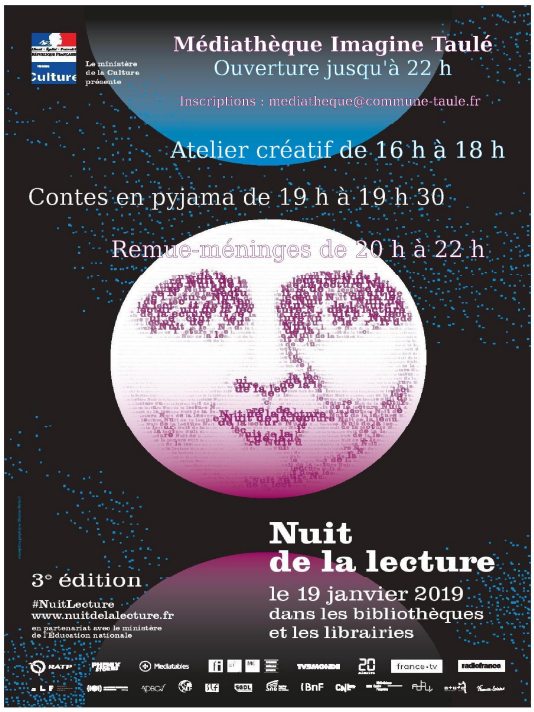

Madame le Maire, Annie HAMON,
et le Conseil Municipal
vous souhaitent d'excellentes fêtes
et une heureuse année 2019

COMMUNIQUÉ

Vœux aux associations et nouveaux arrivants le vendredi 18 janvier à partir de 18h30 au Patro. Inauguration de la salle.

BANQUE ALIMENTAIRE

350 kg de denrées ont été collectés les 29 et 30 novembre dernier et seront redistribués tout au long de l'année 2019. Merci pour votre générosité.

VIE ASSOCIATIVE

BOULE BRETONNE TAULESIENNE

Assemblée générale de l'association le vendredi 4 janvier à 18h au refuge.

Objet :

- bilan moral et financier 2018
- élection nouveau bureau
- questions diverses

Présence souhaitée de tous les adhérents

****

LE CULTE

Samedi 12 janvier	18h	Taulé
Dimanche 27 janvier	09h30	Penzé

Pour tous renseignements concernant les baptêmes, les mariages, les funérailles ou pour toute autre question, s'adresser directement :

- au presbytère de Carantec au 02.98.67.02.72
- du lundi au samedi de 09h30 à 11h30
- au presbytère de St Pol de Léon au 02.98.69.01.15 du lundi au samedi de 09h30 à 11h30 et de 15h00 à 17h00

****

ACTU MEDIATHEQUE

Exposition du 9 janvier au 28 février 2019
Peintures d'Alain Agrebbe

Alain Agrebbe expose régulièrement en Bretagne, dans les bibliothèques, les médiathèques, les salons et galeries. Installé à l'Armor Pleubian, près de Paimpol, il a choisi de mettre en valeur la Bretagne avec des toiles très colorées. Elles représentent des scènes de vie, du street-art, du surréalisme et du patrimoine.

Ses peintures sont à découvrir jusqu'au 28 février.

Nuit de la lecture le 19 janvier 2019
https://nuitdelalecture.culture.gouv.fr/

"Cette manifestation nationale unique à destination de tous les publics permet une nouvelle fois de conforter les liens entre les acteurs du livre et de la lecture, en particulier les bibliothèques et les libraires, mais également les auteurs, les éditeurs, les écoles, les universités ou les associations locales. La Nuit de la Lecture contribue à rendre toujours plus familière la fréquentation de ces lieux de vie et de culture de proximité que sont les bibliothèques." (Communiqué de presse du ministère de la Culture)

La médiathèque Imagine innove et participe cette année à cette manifestation. De 16 h à 22 h, la médiathèque élargit ses heures d'ouverture et propose des animations ludiques.

De 16 h à 18 h : "Les p'tits papiers"
(suite du 8 décembre)

Pour enfants et adultes, un atelier créatif en partenariat avec l'association "Au Fil du Queffleuth et de la Penzé", nous apprendrons comment recycler des papiers et les transformer.

De 19 h à 19 h 30 : "Contes en pyjamas"

Pour les plus jeunes et avant d'aller dormir, viens en pyjama écouter des histoires et des contes écrits et lus par Bernard Corre de Taulé.

de 20 h à 22 h : "Remue-méninges" :
ambiance conviviale garantie !

Si vous voulez rire, vous détendre et vous amuser en toute simplicité, venez participer aux jeux et activités !

Toutes ces animations se font sur inscription :
sur mediatheque@commune-taule.fr
ou par téléphone aux heures d'ouverture de la médiathèque.

DU CÔTÉ DES ÉCOLES

GROUPE SCOLAIRE JEAN MONNET

L'Amicale laïque avait invité les parents à venir récupérer, dans la cour de l'école et sous le préau, leurs commandes de chocolats et de sapins, passées quelques semaines plus tôt. Parents et enfants sont venus en très grand nombre, créant ainsi une ambiance de liesse largement attisée par l'arrivée du Père Noël.
Des chants de Noël ont été encadrés par les enseignantes et entonnés par tous les enfants.

La classe des petits du Groupe scolaire Jean-Monnet s'est rendue à la maison de retraite, ce mardi matin, pour rendre visite aux résidents, accompagnée d'Annie, leur enseignante. Ils avaient préparé un petit spectacle de poésies, de comptines, de chants de Noël et de jeux de cerceaux.
L'assemblée, composée d'une trentaine de résidents, a été particulièrement ravie d'entendre des chants traditionnels et des poésies contemporaines.
C'est à l'initiative de Chantal, l'animatrice, que cet échange a pu avoir lieu.
Toute l'équipe de petits acteurs s'est ensuite retrouvée devant un petit goûter composé de biscuits et de jus d'oranges.
De beaux «au revoir" ont précédé le retour à l'école, après la remise aux participants d'un petit bricolage confectionné en classe.

L'école s'est inscrite cette année encore à la labellisation « Eco Ecole », label international d'éducation au développement durable. Un fanion, sur la façade du Groupe scolaire, témoigne de l'obtention du label l'an dernier.
L'obtention du label porte sur différents points : l'alimentation, la biodiversité, la diminution des déchets et leur recyclage, la réduction de la consommation d'eau et d'énergie, la santé, la solidarité.
La santé est le thème choisi pour cette année scolaire.
Le groupe scolaire récupère également les journaux, les cartouches d'imprimantes, les piles usagées et les bouchons (ils seront donnés à l'association "un bouchon : un sourire").

Depuis le mois d'avril dernier, les élèves de CM1 de la classe de Sandie Remeur suivent le périple d'un ancien élève de l'école, Thibault et de son amie, Sybille, dans un fabuleux voyage à travers les continents : Eurasie, Asie, Afrique.
A travers leur blog, les enfants ont découvert de magnifiques pays : Russie, Mongolie, Chine, Vietnam, Laos, Cambodge, Thaïlande, Bangkok, Naïrobi, Kenya, Tanzanie, Zanzibar, Malawi, Zambie, Zimbabwe, Botswana, Namibie, Afrique du Sud.
De tous ces pays, les enfants ont eu un aperçu de la géographie, de la culture, des coutumes, des spécialités culinaires... Beaucoup d'images inoubliables.
Par binôme, les élèves lisent et préparent maintenant une petite présentation sur un chapitre rédigé par les deux globe-trotters.

ECOLE DE PENZE

Spectacle de Noël
Fin décembre, réunis dans la salle du Triskell à Guiclan, les élèves ont chanté ensemble devant un public venu en nombre.
Certains parents d'élèves sont, à leur tour, montés sur scène pour présenter une pièce de théâtre pour ravir le public et les enfants.
A la suite de cela, les enfants ont accueilli le père Noël venu leur apporter de beaux cadeaux.
Les élèves ont également pu déguster du bon chocolat qu'ils avaient confectionné ensemble au sein de l'école.
La soirée s'est poursuivie par un repas tartiflette de 140 couverts afin de clôturer cette belle année.
Joie et convivialité étaient au rendez-vous.

Fête des lumières : Brûlage de sapins
Le 5 Janvier, l'APE de Penzé organise la fête des lumières.
N'hésitez pas à déposer vos sapins (à partir de la semaine précédente) au port de Penzé pour profiter ensemble d'un joli et chaleureux feu de joie ! Vous pourrez également déguster de bonnes crêpes, des gâteaux et siroter un bon verre de vin chaud, tout cela dans une ambiance musicale entourée d'éclairages insolites.
Une fête qui ravira petits et grands en ce début de nouvelle année.
Bonne année à tous !

MÉDIATHÈQUE

Horaires d'ouverture
Mardi : 16h30 - 18h30
Mercredi: 10h00 - 12h00 / 16h30 - 18h30
Vendredi: 16h30 - 18h30
Samedi: 10h30 - 12h30 / 13h30 - 16h00
La médiathèque est fermée les lundis et jeudis
Accès aux ordinateurs gratuit pour tous
02 98 24 76 37
mediatheque@commune-taule.fr

Déchetterie – Ker Ar Big -Taulé

Du 15 octobre au 15 avril
Du lundi au samedi de 09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Fermeture le mardi
Tel : 02 98 79 03 61

PERMANENCES

MISSION LOCALE DU PAYS DE MORLAIX
INSERTION DES JEUNES DE 16 A 25 ANS
Z.A. La Boissière – Rue Jean Caërou - Centre Multi-Service 29600 MORLAIX - Tél : 02.98.15.15.50
Mail : **contact@mlpm29.org**
Du lundi au jeudi, 09h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00
Le vendredi, 09h00 - 12h00 / 13h30 - 16h30
Permanence le mercredi 16 janvier, 9h00 - 12h00 et sur RDV au 02 98 15 15 50.

A. D. M. R
Aide à Domicile en Milieu Rural
Du lundi au vendredi : 09h00 - 12h30 sans RDV
14h00 - 17h00 sur RDV à l'espace Imagine
Tél : 02 98 79 02 43
E-Mail **: taule@admr-regiondemorlaix.fr**

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES du TERRITOIRE DE MORLAIX
Lundi 7 et 21 janvier, 13h30 - 17h00.
Espace Imagine
Site : https://wwwenjeuxdenfance.fr/rpam/rpam-du-terrritoire-de-morlaix
Mail : **rpam.territoiredemorlaix@enjeuxdenfance.fr**

TEMPS D'ÉVEIL
Lundi 14 et 28 janvier 09h30 - 10h15 / 10h30 - 11h15
Inscription au 02 98 88 17 34.
https://www.rpam-morlaix.com/

ASSISTANTE SOCIALE
Jeudi 17 janvier, 09h00 - 12h00 sur RDV
Contacter le CDAS de Morlaix au 02 98 88 99 90.

PRO BTP
Tous les vendredis : 09h30 - 12h30 sans RDV et 13h30 - 17h30 sur RDV, au 02 40 38 15 15.

CAUE
Permanence à Morlaix Communauté le mercredi 3 janvier, sur RDV au 02 98 15 31 36

A.D.I.L
Association Départementale d'Information sur le Logement
Permanences à Morlaix Communauté
2ème et 5ème mardis : 09h00- 12h00 / 14h00 – 18h00
3ème et 4ème mardis : 14h00 -18h00 (sans RDV : 10h00 - 12h00 / 16h00 - 18h00)
Site : https://www.adil29.org/

ÉTAT CIVIL NOVEMBRE

Naissances

12 novembre	**Nolan Jacques Alain LE GALLIC** 13 rue du Pors Bras
23 novembre	**Maëleen Marie EECKEMAN** 3 résidence Le Clos de la Baie

Décès

11 novembre	**Antoine Maurice GEORGES** 5 rue des Hortensias
19 novembre	**Pierre François Gabriel LE BIAN** 10 rue du 19 mars 1962
26 novembre	**René Louis HUARD** 10 rue de Ty Forn
28 novembre	**Michel QUILLÉVÉRÉ** 7 bis rue de la Gare

AGENDA

05 janvier	**FETE DES LUMIERES** au port de Penzé, organisée par l 'APE de l'école
12 janvier	**LOTO à 20h,** organisé par le Comité des Fêtes.
13 janvier	**LOTO à 14h** organisé par le Comité des Fêtes.

SAGESSE ET DICTON DE BRETAGNE

Hanter genver eun a hed
Da houel Chandeleur diou abred
A la mi-janvier la journée gagne une heure
Et deux environ à la Chandeleur

Le chauffe-eau solaire, une alternative écologique à la production d'eau chaude sanitaire

Le solaire thermique est aujourd'hui vu comme une alternative intéressante à la production d'eau chaude sanitaire. C'est une énergie économique, facilement disponible, renouvelable et non polluante. Le principe d'un chauffe-eau solaire est simple : des capteurs reçoivent les rayons du soleil et transmettent leur chaleur au ballon d'eau chaude, grâce à un fluide caloporteur. Le ballon stocke alors l'eau chaude pour la restituer en fonction de l'utilisation. Les jours où il n'y a pas assez de soleil, une sonde de température déclenche l'énergie d'appoint, qui peut être fournie par une chaudière (bois, gaz, fioul), résistance électrique, poêle hydraulique ou chauffe-bain.

Heol vous offre un conseil neutre et gratuit pour vos projets de construction, rénovation et économies d'énergie au 38 rue du mur à Morlaix (permanence l'après-midi sur RDV). Plus d'infos au 02 98 15 18 08 et www.heol-energies.org

Communication de la Direction départementale des Finances publiques du Finistère sur le prélèvement à la source.

La réforme du prélèvement de l'impôt sur le revenu à la source entre en vigueur à compter du 1er janvier 2019. Elle concerne les particuliers imposables qui payeront dorénavant leur impôt dès la perception de leurs revenus, mais aussi les professionnels qui doivent adapter la gestion de la paye pour effectuer ce prélèvement auprès des salariés.

Tous les renseignements sont accessibles à partir du site www.impots.gouv.fr.

A ce titre, la Direction Départementale des Finances Publiques du Finistère souhaite apporter quelques éléments complémentaires :

- vous souhaitez signaler une modification de situation de famille ou une modification de votre niveau de revenus : à compter du 2 janvier 2019, vous aurez la possibilité de signaler ce changement à la rubrique « Gérer mon prélèvement à la source » de votre compte sur le site www.impots.gouv.fr. Si vous n'avez pas internet, vous pourrez aussi appeler le 0811 368 368 ou vous déplacer dans votre centre des finances publiques en début d'année. - vous entrez dans la vie active et vous souhaitez savoir quel taux de prélèvement sera appliqué : votre employeur appliquera un taux non personnalisé déterminé à partir d'un barème fonction de votre revenu. Ce sera un taux nul si votre rémunération mensuelle est inférieure à 1 367 €. En cas de contrat court inférieur à 2 mois, une déduction est opérée sur votre revenu. - vous exercez dans une profession indépendante (artisan, commerçant ,…) le montant de l'impôt correspondant sera prélevé mensuellement (ou trimestriellement sur option) sur votre compte bancaire

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Le détecteur de fumée sauve des vies, équipez-vous !

Le détecteur de fumée doit être à l'habitation ce que la ceinture de sécurité est à la voiture : un réflexe ! Il ne réduira pas le nombre de départs de feu mais il pourra sauver des vies grâce à une alerte rapide.

Le principal objectif d'un détecteur de fumée est d'alerter, par un signal sonore puissant, les occupants d'un logement de la présence de fumée, principalement la nuit lorsque le niveau de vigilance dans la maison est au plus bas. Il existe aussi des détecteurs qui émettent un signal lumineux et/ou vibrant, spécialement adaptés aux personnes sourdes ou malentendantes.

Quel type de détecteur choisir ?

Le détecteur de fumée doit être conforme à la norme NF EN 14604 et disposer d'un marquage CE.

Où installer le ou les détecteurs ?

La loi impose l'installation d'au moins un détecteur par logement, en priorité dans une zone de circulation desservant les chambres. Toutefois, il est conseillé d'en installer plusieurs, notamment dans les zones qui présentent un risque d'éclosion d'incendie : les combles dotés d'un caisson VMC, les volumes comportant chaudière, tableau électrique, machine à laver, sèche-linge, appareils hifi-électroménagers, etc.

Qui doit installer et entretenir le détecteur ?

C'est au propriétaire du logement d'installer le détecteur de fumée. L'occupant du logement, qu'il soit locataire ou propriétaire, veille à l'entretien et au bon fonctionnement de l'appareil.

Chiffres-clés

- 1 incendie se déclenche toutes les 2 minutes en France.
- 70 % des incendies mortels se produisent la nuit.
- L'intoxication par les fumées est la 1ère cause de mortalité dans les incendies. Celle-ci tue davantage que les flammes.

Retrouvez toute l'information sur le site internet des sapeurs-pompiers du Finistère : www.sdis29.fr

DU CHANGEMENT A LA CANTINE

Départs à la retraite au restaurant scolaire
Philippe Baller et Maryvonne Coz

Le personnel communal, les élus, familles et amis se sont retrouvés vendredi 30 novembre à la mairie pour fêter le départ en retraite de Philippe BALLER, chef cuisinier au restaurant scolaire et de Maryvonne COZ, son aide cuisinière.
Pour Philippe BALLER (30 ans de service) et Maryvonne COZ (18 ans de service) après de nombreuses années à régaler les enfants taulésiens, il est temps de profiter de la retraite.
Madame Le Maire a salué la qualité de leur travail et les a remerciés vivement pour leur implication. La soirée s'est poursuivie par la remise des cadeaux qui devraient leur permettre de profiter de cette retraite bien méritée et par le partage du verre de l'amitié.

Et prise de fonction pour les nouvelles recrues

Philippe BALLER et Maryvonne COZ sont partis en retraite au 30 novembre 2018.
Vincent QUIVIGER a été recruté pour succéder à Philippe et nous lui souhaitons la bienvenue.
Après avoir exercé dans la restauration classique et notamment au restaurant « Le Talabardon » à Roscoff, Vincent s'est orienté vers la restauration collective en intégrant l'EHPAD Saint-François de St-Martin-des-Champs en tant que cuisinier. Avec une solide expérience de plus de 10 ans, il intègre la commune de Taulé en tant que responsable du restaurant scolaire.
Il sera assisté par Valérie ABOMNES qui remplace Maryvonne COZ. Valérie travaille au Centre de l'Enfance depuis 2011 pour la surveillance de la cantine et la garderie périscolaire.
Le remplacement de Maryvonne COZ lui permet d'évoluer dans ses fonctions